



La Chronique de CORBY

Nous voici arrivés à la fin de l'année et nous vous communiquons, comme habituellement, quelques informations sur la vie de notre village.

Bureau communal

Horaire de fin d'année

Le bureau communal sera fermé les mardis 29 décembre 2020 et 5 janvier 2021

Réouverture le mardi 12 janvier 2021

Heures d'ouverture

**Administration communale
Mardi de 9h00 à 11h00 et de 17h30 à 18h30**

**Bourse communale
Mardi de 9h00 à 11h00**

Téléphone : 024 433 20 30 – mails : greffe@cronay.ch – bourse@cronay.ch

En cas de nécessité, vous pouvez contacter notre secrétaire, Madame Antoinette Viquerat, pour fixer un rendez-vous.

Elections communales 2021

Les élections municipales sont fixées au dimanche 7 mars 2021.

Dépôt des dossiers de candidature : du lundi 11 janvier au lundi 18 janvier 2021 à 12 heures au plus tard, au Greffe municipal.

Des modèles de listes sont disponibles au Greffe municipal, sur demande.

Assermentation Conseil général et Municipalité

L'assermentation et l'installation des autorités communales, Municipalité et Conseil général, aura lieu le lundi 3 mai 2021 à 20h30.

Les citoyennes et citoyens qui souhaitent participer et être membre du Conseil général peuvent déjà réserver cette date. Plus d'informations suivront.

Erreurs lors des votations et élections

ATTENTION

Lors de chaque scrutin, plusieurs votes (sept lors du scrutin du 29 novembre 2020) n'ont pas pu être pris en compte en raison d'erreurs, dont les plus courantes sont :

- La carte de vote n'est pas remplie.
- La carte de vote n'est pas signée.
- La date de naissance n'est pas mentionnée ou incorrectement complétée, date du jour au lieu de la date de naissance.
- La date de naissance et la signature ne correspondent pas au titulaire de la carte (Monsieur remplit la carte de Madame ou inversement).
- Enveloppe de vote jaune seule déposée dans la boîte aux lettres.
- Enveloppe de vote parvenue hors délais.

Ces inattentions et maladresses suffisent à invalider le vote, ce qui est toujours frustrant pour la personne qui exerce son droit de vote.

Et lors des élections municipales, ces votes non pris en compte peuvent avoir des conséquences en cas de résultats serrés.

Soyez donc attentifs lorsque vous remplissez vos bulletins.



Résumé des objets soumis au Conseil général de notre commune lors de sa séance du 7 décembre 2020

- **Budget 2021**

Le Conseil général a adopté le budget de fonctionnement pour l'exercice 2021 qui présente un total des charges de fr. 1'520'950.00 et un total des revenus de fr. 1'460'640.00. Il en résulte un excédent des charges de fr. 60'310.00.

Swisscom

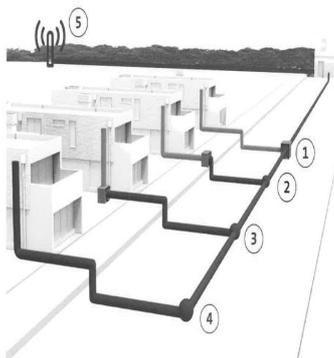
Comme vous avez peut-être pu le constater, des travaux ont débuté dans la commune pour l'extension du réseau de fibre optique.

En effet, d'ici fin 2021, Swisscom souhaite déployer des technologies de fibre optique dans chaque commune suisse. A l'échelle du pays, cela signifie que neuf logements et commerces sur dix bénéficieront de débits allant de 80 à 1'000 Mbit/s.

Le déploiement se concentrera sur les zones à bâtir.

La commune de Cronay sera raccordée en 2021 au réseau haut débit et nos habitants seront donc parfaitement équipés pour des services multimédias à la pointe du progrès.

Informations complémentaires



Notre commune bénéficiera de l'option 2 (*Fiber to the Street*).

Swisscom installe le câble à fibre optique dans la rue.

Le parcours jusqu'à l'intérieur des bâtiments s'effectue sur la ligne de cuivre existante. Avec la technologie fibre optique, Swisscom peut proposer des bandes passantes jusqu'à 500 Mbit/s.

Les travaux ont débuté en novembre 2020 et se poursuivront sur une période de 6 mois environ.

Recensement des chiens

En application de l'article 9 de la Loi sur la police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au greffe municipal, **jusqu'au 28 février 2021, au plus tard** :

- **Les chiens acquis ou reçus en 2020**
- **Les chiens nés en 2020 et restés en leur possession**
- **Les chiens morts, vendus ou donnés en 2020, pour radiation**
- **Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés**

Les chiens inscrits en 2020 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office.

Il est rappelé que **toute acquisition et naissance** de chiens en cours d'année doit être annoncée **dans les 15 jours au greffe municipal**.



Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

La détention d'un chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

Bois de feu

Les personnes qui souhaitent acheter du bois de feu peuvent s'inscrire auprès de la municipalité au moyen de ce bulletin, jusqu'au 15 janvier 2021.

✂-----

Bois de feu - Quantité désirée : stères en bouts de 4 à 6 mètres

Nom : Prénom :

Tél. : Signature :

Eau potable



Le laboratoire cantonal a procédé au contrôle annuel de l'eau de consommation sur notre commune. Ci-dessous, quelques résultats du prélèvement du 14 juillet 2020

Analyses microbiologiques

Paramètre	Résultat	Norme
Germes aérobies mésophiles	4 UFC/ml	max. 300 UFC/ml
Escherichia coli	0 UFC/100 ml	max. 0 UFC/100 ml
Enterococcus spp.	0 UFC/100 ml	max. 0 UFC/100 ml

Analyses physico-chimiques

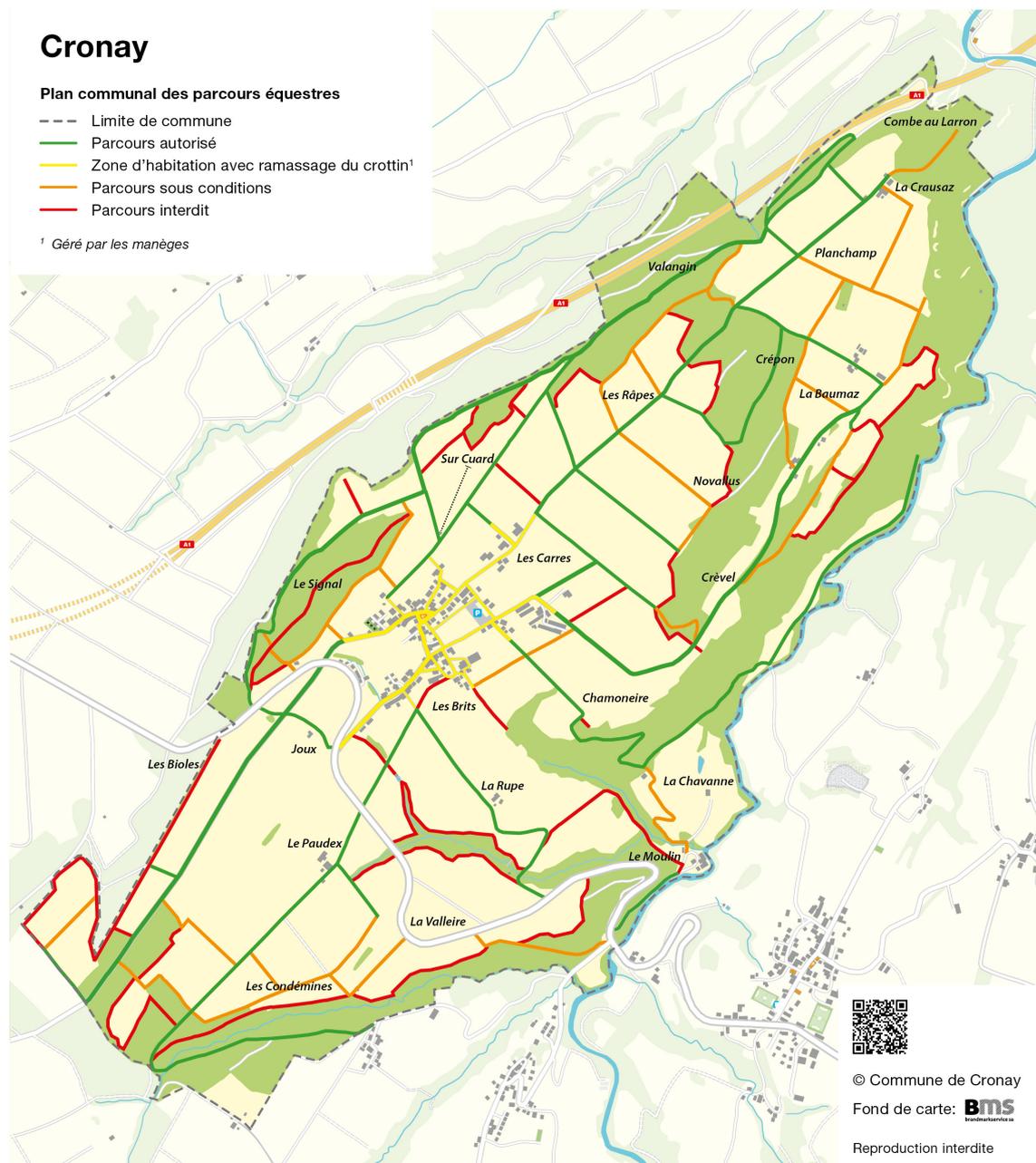
Paramètre	Résultat	Norme
Turbidité	0.1 ± 0.0 UT/F	M : max. 0.5 UT/F
pH	7.54 ± 0.20	M : 6.80 - 8.20
Conductivité électrique	582 ± 29 µS/cm	M : max. 800 µS/cm
Dureté totale	31.7 ± 1.6 °F	M: min. 10.0 °F
Dureté carbonatée	28.4 ± 1.42 -r	
Calcium	96.1 ± 9.6 mg/L	M : max. 200.0 mg/L
Magnésium	18.8 ± 1.9 mg/L	M : max. 125.0 mg/L
Sodium	6.7 ± 0.7 mg/L	max. 200.0 mg/L
Potassium	1.7 ± 0.2 mg/L	M : max. 5.0 mg/L
Lithium	non décelé	
Nitrate	23.6 ± 2.4 mg/L	max. 40.0 mg/L
Chlorure	12.5 ± 1.3 mg/L	M : max. 20.0 mg/L
Sulfate	21 ± 2 mg/L	M : max. 50 mg/L
Bromure	<0.1 mg/L	
Fluorure	<0.1 mg/L	max. 1.5 mg/L
Hydrogénocarbonate	346.0 ± 17.3 mg/L	

Eau plutôt dure. (Notice technique SSIGE W10027)

Plan des parcours équestres

La Municipalité, en collaboration avec les services forestiers, a établi un plan communal des parcours autorisés pour la balade équestre et mentionnant les zones de ramassage de crottins.

Ce plan a été remis aux exploitants de manège et propriétaires de chevaux. Il peut être consulté ou téléchargé sur le site de la commune www.cronay.ch



Société astronomie du Nord vaudois

Nous recherchons un local !

Notre société, la **Société d'Astronomie du Nord Vaudois**, est presque une société locale de Cronay : nous louons en effet tout au long de l'année les infrastructures du stand pour nos réunions d'observation du ciel, notre participation ouverte au public à la Nuit des Etoiles, nos activités d'initiation pour des jeunes ou des classes du Nord Vaudois. Vous avez certainement remarqué derrière le stand de drôles de colonnes qui nous permettent de fixer nos télescopes.

Pour l'instant, nous gardons dans des armoires de la cantine du stand une petite partie de notre matériel, et une bibliothèque composée de revues et d'ouvrages sur l'astronomie, de même qu'une petite partie de nos archives. Un grand merci au passage au CROCANTI de nous offrir l'hébergement de ces armoires.

Le reste se répartit chez divers membres du comité, ce qui signifie pour nous que ce n'est pas accessible facilement au moment où nous pouvons en avoir besoin.

La Municipalité de Cronay a déjà cherché en vain à nous fournir un local, et nous l'en remercions.

Nous aurions besoin d'un local de 20 à 40 m², chauffé, à notre unique disposition, et ... si possible sans frais, que nous équiperions d'étagères et de tables de travail.

En effet, nous devons aussi tenir des réunions de comités (6 à 8 par année), des réunions de groupes de travail pour préparer nos activités, et actuellement ces séances se passent dans une salle des maîtres du collège de Grandson, ou au domicile de l'un ou l'autre, ou au restaurant ...

Nous ne disposons pas de finances importantes, chaque membre payant une cotisation dérisoire, et tout fonctionne sur le mode du bénévolat.

Si par hasard un tel local existe dans votre maison ou dans votre entreprise, voici la personne de contact : Michel Baud, trésorier, 079 453 14 58.

Bonne fin d'année à vous !

Pour la SANV :

Thomas Dolivo, président

Michel Baud, trésorier



Déchetterie

Horaire de fin d'année

- **Samedi 26 décembre 2020 – ouverture de 9h00 à 11h00**
- **Samedi 2 janvier 2021 FERME**

Collecte des sources lumineuses

Dans le but d'améliorer la qualité de la collecte des sources lumineuses au sein du périmètre STRID, de nouveaux contenants ont été disposés dans le container à déchets spéciaux de la déchetterie du village.

Quatre catégories de contenants sont concernés :

- Sources lumineuses recyclables (ampoules LED, ampoules économiques)
- Sources lumineuses non recyclables (ampoules incandescentes, ampoules halogènes)
- Sources lumineuses de type néon
- Tout type de sources lumineuses brisées (excepté ampoules LED)

En cas de doute sur la nature de l'ampoule, la déposer dans la caisse des sources lumineuses recyclables.



Une signalétique spécifique pour chaque type de source lumineuse collectée a été mise en place.

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Daniel Gondoux ou Mme Ariane Bovet



Nous vous souhaitons de belles Fêtes de fin d'année et à chacune et chacun nous adressons nos meilleurs vœux pour 2021

